



LES NOMENCLATURES UTILISÉES

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES [FAP]

Il s'agit d'une des principales nomenclatures de métiers. Les FAP sont issues d'un rapprochement du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME), et de la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS). Les FAP permettent ainsi d'étudier conjointement l'emploi et le chômage à travers un même référentiel des métiers. A l'aide des FAP on peut par exemple repérer les emplois susceptibles d'offrir des débouchés, analyser les tensions entre offres et demandes d'emplois, éclairer les décisions en matière de formation, qu'elles concernent les jeunes ou les adultes en recherche d'emploi, comprendre les logiques d'itinéraires professionnels et les mobilités, évaluer l'impact de mesures d'aide à l'emploi ou les conséquences du vieillissement des effectifs en matière de recrutements.

• Contenu

Les métiers sont regroupés par familles professionnelles (224 à un niveau détaillé, 84 à un niveau plus agrégé), elles même rassemblées en grands domaines professionnels (au nombre de 22) comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

• Exemple

Un conducteur de taxi sera classé dans la famille J « transports, logistique, et tourisme », en J3040 « conducteurs de véhicules légers ». La correspondance en PCS est : 217a Conducteurs de taxis, ambulanciers et autres artisans du transport, de 0 à 9 salariés. La correspondance en Rome est : 43111 Conducteur de transport de particuliers.

• Repérage

www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/1_FAP-2003.pdf

www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/statistiques/metiers-qualifications/nomenclature-familles-professionnelles/les-familles-professionnelles-fap-2003-2709.html

LA NOMENCLATURE ÉCONOMIQUE DE SYNTHÈSE NES

• Description

Les nomenclatures d'activités et de produits ont été élaborées en vue de faciliter l'organisation de l'information économique et sociale. Selon la définition de l'Insee, un secteur d'activité économique regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale.

Les secteurs d'activité sont déclinés selon deux nomenclatures, la Nomenclature Économique de Synthèse (NES), adoptée par l'Insee en 1994, et la NAF déclinée jusqu'à 700 activités. Dans cette publication, nous utilisons la NES 36 qui décline l'activité régionale en 36 activités. Chaque secteur de la NES 36 est composé d'un ensemble de codes NAF 700 permettant de classer les établissements en fonction de leur activité..

• Contenu

La Nes existe en différents niveaux de détail : 16, 36, 114 postes. Ici, c'est la NES 36 qui a été utilisée avec parfois quelques regroupements de postes.

• Exemple

En ce qui concerne la conduite de taxi : il s'agit de la NES114 « K02 - transport routier de voyageurs », inclus dans la NES36 « K0 - Transports »,

www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/nes/pages/nes.htm

LES ZONES D'EMPLOI

• Description

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Le découpage du territoire en zones d'emploi s'appuie sur l'observation des déplacements domicile – travail, repérés lors du recensement de la population et présentent une certaine homogénéité économique. Il existe ainsi des zones très peuplées autour d'un centre urbain important (zone d'emploi de Limoges) et d'autres, faiblement peuplées et à caractère rural (zone d'emploi de Rochechouart). Ce zonage d'étude est particulièrement adapté aux études locales et son environnement.

• Contenu

Le Limousin est structuré en 8 zones d'emploi : 7404 Aubusson, 7401 Bellac, 7406 Brive, 7405 Guéret, 7402 Limoges, 7403 Rochechouart, 7407 Tulle, 7408 Ussel



LES NOMENCLATURES UTILISÉES [suite]

LES SOURCES D'INFORMATION UTILISÉES

• ASSEDIC

L'ASSEDIC ou l'UNEDIC fournissent les effectifs salariés en fin d'année des établissements qui leur sont affiliés au titre du régime de l'assurance chômage. La presque totalité des établissements du secteur privé industriel et commercial employant des salariés est ainsi couverte. Sont exclus du champ : le secteur public et administratif, les salariés des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des exploitations et coopératives agricoles, des caisses mutuelles et autres entreprises commerciales relevant du secteur agricole, les gens de maison).

Site : www.unedic.fr/unistatis/

• DADS

La Déclaration Annuelle de Données Sociales est une formalité déclarative, destinées aux administrations sociales et fiscales, formalité que doit accomplir tout établissement employant des salariés. Les employeurs communiquent annuellement pour chaque établissement : la masse des rémunérations brutes versées, les effectifs employés au 31 décembre et une liste nominative des salariés (pour chaque salarié, on dispose de son identification, adresse, période et nature de l'emploi, qualification, nombre d'heures salariées, montant perçu des différentes rémunérations salariales).

• FICUS

Fichier Complet Unifié de SUSE (Système Unifié de Statistiques d'Entreprise), la base de données FICUS, élaborée par l'INSEE à partir des déclarations fiscales individuelles des entreprises transmises par la DGI regroupe l'ensemble des entreprises imposées aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et aux bénéfices non commerciaux (BNC), hors micro-entreprises, et exclut les entreprises imposées aux bénéfices agricoles et les exploitations agricoles soumises aux BIC.

• SIRENE

Le Système Informatisé du Répertoire des ENtreprises et des Etablissemments (SIRENE), dont la gestion a été confiée à l'INSEE, est un fichier inter-administratif répertoriant toutes les entreprises et leurs établissements installés en France. L'objectif principal du système est d'attribuer à chaque entreprise et à chaque établissement un numéro d'immatriculation et un code pour l'activité principale exercée (code APE). Les données issues du répertoire permettent de suivre les créations et les cessations d'entreprises et de disposer de listes exhaustives d'établissements par secteur d'activité ou par zone géographique. C'est un outil important pour la connaissance de la localisation de l'appareil productif.

www.sirene.tm.fr

DÉFINITIONS

• EMPLOI SALARIÉ

Il s'agit de l'emploi salarié au lieu de travail mesuré au 31 décembre.

Source : Assedic

• ETABLISSEMENT

Une entreprise exerce ses activités économiques dans une ou plusieurs unités géographiquement distinctes appelées établissements. Cette unité est juridiquement dépendante de l'entreprise à laquelle elle appartient. C'est le niveau d'observation privilégié dès lors que l'on s'intéresse à la localisation de l'appareil productif d'une région.

Source : Assedic

• SECTEUR D'ACTIVITÉ D'UN ÉTABLISSEMENT

L'activité principale d'un établissement est déterminée à partir de la ventilation des effectifs employés. Elle est attribuée lors de l'immatriculation dans le répertoire Sirene.

• TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES

Le taux de création d'entreprises est le nombre de créations d'entreprises observé durant une année rapporté au stock d'établissements en début d'année sur le territoire étudié.

Source : Insee - Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

• TAUX DE FÉMINISATION

Part des femmes dans les effectifs salariés.

Source : Effectifs salariés Assedic